

**Vous êtes travailleur FRONTALIER,
faites-vous recenser !**

Se déclarer est un geste citoyen

POURQUOI ?

Le canton de Genève reverse le tiers de l'impôt à la source payé par les frontaliers à leurs communes de résidence : ce sont les **fonds frontaliers**. Ceux-ci permettent d'investir dans des équipements et services publics dont vous bénéficiiez (transport, écoles, sport et culture, etc).

Pour la commune de Valleiry, les fonds frontaliers représentent plus de 30% des recettes de la commune et permettent de maintenir un taux d'imposition inférieur à celui de communes de même taille ailleurs en France. Ce recensement demeure confidentiel et n'a aucune incidence fiscale.

COMMENT ?

You avez la nationalité Suisse et vous travaillez dans le canton de Genève :

1/ Informez votre employeur et l'Office cantonal de la population de votre lieu de résidence principale. Votre employeur se charge de la mise en place du prélèvement à la source de votre impôt.

2/ Signalez-vous à votre commune de résidence chaque année afin de participer au recensement des frontaliers. Pour cela c'est très simple vous pouvez le faire directement à l'accueil de la Mairie.

3/ Faites une déclaration de revenu chaque année en France auprès du centre des finances publiques.

You avez un Permis G et travaillez dans le canton de Genève :

1/ Votre employeur a déjà fait les démarches nécessaires et votre déclaration est automatique.

2/ Vérifiez que votre adresse est à jour sur votre permis. Si ce n'est pas le cas signalez votre nouvelle adresse à votre employeur et à l'office cantonal de la population : <http://ge.ch/population/prestations-europeen>

You êtes fonctionnaire international : Les fonctionnaires internationaux ont aussi l'obligation de faire une déclaration de revenus. Ils ne payent pas d'impôts sur le revenu en France et ne sont pas soumis au recensement des frontaliers.

Coupon à nous retourner dès que possible. Merci.



RECENSEMENT DES TRAVAILLEURS FRONTALIERS

NOM PRÉNOM

Date de naissance Domicile.....

74 520 VALLEIRY

Téléphone Email

Travailleur frontalier : Français

Suisse

Franco-Suisse

Membre de l'Union Européenne

Hors de l'Union Européenne

Nom et adresse de l'employeur (*merci de préciser le Canton*)

Organisme international

Secteur public

Secteur privé

N° de carte de travail Date de délivrance

(n° SIMIC) (à renseigner uniquement par les titulaires de permis de travail)

Je ne travaille plus en Suisse depuis le :